



Dossier de demande de subvention 2020

à déposer en mairie ou adresser par voie postale uniquement

NOM DE VOTRE ASSOCIATION.....

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont nous avons besoin pour examiner votre demande de subvention :

- Des informations pratiques concernant votre association
- La liste des pièces à joindre au document rempli
- Une demande de subvention à compléter.

Pour toute question ou aide utile, n'hésitez pas à solliciter un rendez-vous à la mairie

Cochez ci-dessous la case correspondant à votre cas :

- Pour une première demande Pour le renouvellement d'une demande
 Pour une demande ou projet spécifique

Comment se présente le dossier à remplir ?

Il est composé de plusieurs demandes de renseignements :

- **Présentation de votre association**
Elle est destinée à faciliter les relations avec la commune. Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos salariés éventuels.
- **Programme de l'année ou action spécifique**
Il permet de présenter le programme de l'année ou de décrire l'action (ou les actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention.
Cette fiche est importante pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence. Vous insisterez sur l'intérêt de vos activités pour la commune et ses habitants.
- **Modèle de compte de résultat et modèle de budget prévisionnel**
Ils sont établis en respectant la nomenclature du plan comptable associatif. Si vous disposez déjà d'un compte de résultat et d'un budget établi sous cette forme, il suffit de les transmettre sans remplir cette fiche.
- **Attestation sur l'honneur**
Elle permet au représentant légal de l'association ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant. Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

Pièces à joindre **Tout dossier incomplet sera refusé**

- | | |
|---|--------------------------|
| ☛ Le budget prévisionnel pour l'exercice N+1 certifié par le président de l'association. | <input type="checkbox"/> |
| ☛ Le bilan, compte de résultat et annexes financières du dernier exercice, approuvés par l'assemblée générale et certifiés par le président de l'association et le compte de résultat provisoire de l'exercice en cours, établi au moment de la demande de subvention. | <input type="checkbox"/> |
| ☛ Le rapport d'activité du dernier exercice. | <input type="checkbox"/> |
| ☛ La composition du conseil d'administration et/ou du bureau. | <input type="checkbox"/> |
| ☛ Le ou les relevés d'identité bancaires ou postaux. | <input type="checkbox"/> |

Présentation de votre association pour une demande de subvention en 2020

Merci de remplir l'ensemble du dossier et de l'envoyer ou de le déposer en Mairie **avant le 16 décembre 2019**

A) Identification de votre association

Nom de votre association :

Objet ou activité :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune

Téléphone : Fax:

Mail :

(éventuellement) :

Numéro de SIRET : Code APE :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal : Commune :

B) Identification des responsables de votre association

Composition du bureau actuel :

➤ PRÉSIDENT(E) :

Nom : Prénom

Adresse :

Téléphone : Courriel :

➤ SECRÉTAIRE :

Nom Prénom

➤ TRÉSORIER(E) :

Nom : Prénom

G) Compte de résultat (exercice date de début date de fin.....)

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
ACHATS DE FOURNITURES		VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES	
		COTISATIONS DES MEMBRES	
SERVICES EXTERIEURS publicité, déplacements, frais postaux, assurances, entretien, documentation, locations, ...		SUBVENTIONS	
		Etat	
		Région(s)	
		Département(s)	
		Communes (précisez lesquelles)	
		Organismes sociaux (à détailler)	
IMPOTS ET TAXES		Fonds européens	
		Autres (précisez)	
CHARGES DE PERSONNEL		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
AUTRES CHARGES COURANTES		PRODUITS FINANCIERS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Montant de la cotisation individuelle :

dont reversé à la Fédération :

Adhérent Adulte : Adulte :

Adhérent Jeune : Jeune :

H) Situation de la trésorerie à la fin du dernier exercice

ETAT BANCAIRE A L'AG	Crédits
Compte courant
Livret ou autres :	
.....
.....

I) Budget prévisionnel 2020 (exercice date de début.....date de fin.....)

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
ACHATS DE FOURNITURES		VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES	
		COTISATIONS DES MEMBRES	
SERVICES EXTERIEURS publicité, déplacements, frais postaux, assurances, entretien, documentation, locations, ...		SUBVENTIONS	
		Etat	
		Région(s)	
		Département(s)	
		Communes (précisez)	
		Organismes sociaux (à détailler)	
		Fonds européens	
		Autres (précisez)	
IMPOTS ET TAXES			
		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
CHARGES DE PERSONNEL			
		EXCEDENT REPORTE	
AUTRES CHARGES COURANTES		PRODUITS FINANCIERS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	

J) Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit être obligatoirement remplie pour toutes les demandes (initiale et renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné (e).....

Représentant (e) légal (e) de l'association.....

-Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiement y afférant ;

-Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que la situation bancaire à l'assemblée générale.

-Demande une subvention de :..... € pour l'exercice 2020

Au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :.....

Banque :.....

Domiciliation :.....

Code banque

Code guichet

Numéro de compte

Clé RIB

IBAN : _____

BIC : _____

(Joindre un RIB)

Fait, le à

Signature :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.